

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : Lettre de S. S.

Léon XIII à l'archevêque de New-York.

—CHRONIQUE DIOCÉ-

SAINTE : Célébration de la Saint-Jean-

Baptiste ; sermon de M. L. A. Paquet,

professeur de théologie à l'Université

Laval à Québec ;

pèlerinage à Lanoraie. — Diocèse de



SOMMAIRE

London O, mission pour la conversion des nègres.—L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DU CANADA : Rapport de M. le vice-recteur

Marcoux ; discours de M. L. Colin, supérieur du séminaire,

doyen de la faculté des arts. —

PRIONS POUR NOS MORTS.

09055

09055

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Jacques, Montréal.

DE LA MAISON MÈRE

C. N. D.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	4	JUIL.	—Saint-Rémi.
MERCREDI,	6	“	—Saint-Barthélemi.
VENDREDI,	8	“	—Chateaugay.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	3	JUIL.	—Cinquième dim. après la Pentecôte. PRÉCIEUX SANG, d. 2 cl., orns rouges.
Lundi,	4	“	—De l'Oct. des SS. P. et P., s., orns rouges.
Mardi,	5	“	—S. Michel des Saints, C., d., orns blancs.
Mercredi,	6	“	—Oct. de SS. P. et P., d., orns rouges.
Jeudi,	7	“	—SS. Cyr. et Méth., PP. CC., d., orns blancs.
Vendredi,	8	“	—Ste-Elisabeth, Vve, semid, orns blancs.
Samedi,	9	“	—SS. Zénon et Comp., MM., d., orns rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—*Dimanche* 3, ordination.

CHAPELLE DE LA MISÉRICORDE.—Le 2, fête de la Visitation de B. V. Marie, salut à 5 heures.

VISITE PASTORALE.

Mardi 5 juillet, Saint-Constant ; *mercredi* 6, Saint-Philippe ; *Jeudi* 7, Saint-Jacques le Mineur ; *Vendredi* 8, Saint-Edmond ; *Samedi* 9, Saint-Michel.

ROME.

LETTRE DE S. S. LÉON XIII A L'ARCHEVÊQUE
DE NEW-YORK.

Le Souverain-Pontife vient d'adresser la lettre suivante à Mgr Corrigan, archevêque de New-York. On remarquera le ton gracieux et affectueux de Léon XIII. Quant à l'objet de la lettre, on le voit, M. Mac-Glynn, égaré par des utopies sociales, s'est séparé de la hiérarchie ecclésiastique et refuse de se soumettre. Léon XIII lui a adressé un dernier appel, une sommation souveraine. Répondra-t-il à la voix du Pape ? Il paraît que non.

Dans tous les cas, l'intervention de Léon XIII et de l'archevêque de New-York a eu son effet : M. Mac-Glynn est isolé. C'est une unité, rien de plus. D'après les renseignements que nous recevons, tous les autres prêtres se sont soumis aux indications de l'autorité ecclésiastique. Voici la lettre du Pape :

LÉON XIII, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu votre lettre datée du 2 avril, par laquelle vous vous plaignez de la désobéissance dont un prêtre, votre diocésain, s'est rendu coupable non seulement envers vous, mais envers ce Siège Apostolique, en même temps que vous croyez devoir déférer au suprême tribunal de Notre autorité apostolique les fausses doctrines sur le droit de propriété que ce prêtre répand dans les journaux et dans les réunions publiques.

Emu par cette expression de la juste douleur de votre âme et du devoir de votre conscience, Nous avons étudié avec soin tout l'ordre des faits, depuis le commencement de cette affaire, et Nous avons vu qu'on devait rendre hommage à votre constance non moins qu'à votre grande charité. Aussi Nous sommes très vivement affligé de ce que, par l'œuvre de quelques-uns, une révolte s'est faite en cette ville, des machinations ont été perfidement ourdies, et enfin une conspiration ouverte de factieux s'est organisée contre votre autorité.

Notre âme est d'autant plus angoissée que, d'après les nouvelles venues récemment ici, Nous avons appris que quelques autres membres du clergé, imbus eux aussi des doctrines de ce prêtre, n'avaient pas craint de se rallier à lui, bien que l'universalité du clergé du diocèse et la partie la plus nombreuse comme la plus sage de votre peuple, demeurent joyeusement, sans rien changer à leurs sentiments, dans la fidélité et l'obéissance envers leur pasteur.

Or, Nous avons eu la preuve, et cela Nous a été fort agréable, qu'à peine avaient paru les germes pernicieux de certaines doctrines, vous vous êtes efforcé de les étouffer. Vous n'avez pas mérité moins d'éloge en vous attachant, bien qu'on n'ait épargné ni les avanies ni les outrages ni à vous ni au Siège apostolique lui-même, à user de longanimité et de patience pour apaiser par une habile industrie, les esprits qui étaient inquiets et surexcités.

Il faut donc prendre courage et, en vous établissant dans la so-

lidité de la constance, appliquez toutes vos forces au salut des âmes, par la sauvegarde de la foi et de la sainte discipline. Néanmoins, sous la direction de la charité chrétienne, faites en sorte, de toute manière, que, s'ils reviennent à de meilleurs avis, les hommes trompés par la nouveauté de la doctrine éprouvent les effets de votre paternelle bienveillance. Pour Nous, jamais Nous ne souffrirons que l'on amoindrisse en quoi que ce soit votre réputation et votre dignité non plus que l'autorité de ce Siège apostolique, et Nous ne négligerons pas de vous faire connaître les mesures que prendra la Sacrée Congrégation de la Propagande pour corriger les rebelles.

En attendant, Nous prions ardemment le Dieu de toutes les consolations, afin qu'il vous console, vénérable frère, au milieu des grands soucis que vous éprouvez, et comme présage de sa divine bonté, comme témoignage de Notre spéciale bienveillance, Nous vous adressons de tout cœur la bénédiction apostolique, à vous, au clergé et au peuple confié à votre sollicitude.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le IV mai de l'année MDCCCLXXXVII, la dixième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

La société Saint-Jean-Baptiste a célébré avec une grande pompe la fête de son saint patron.

Après une procession qui n'a pas eu autant d'éclat que les années précédentes parce que, vu le mauvais temps, elle avait été renvoyée au lendemain, les diverses sociétés se sont rendues à Notre-Dame pour assister à la grand'messe qui a été chantée par M. Toupin, S. S., assisté de deux séminaristes.

Au bas-cœur se trouvaient le président M. le docteur Lachapelle, les présidents et les officiers des différentes sections.

Le sermon fut donné par M. l'abbé L. A. Paquet, professeur de théologie à l'Université Laval à Québec. En voici le texte :

A. M. D. G.

I. M. I.

“ Et multi in nativitate ejus gaudebunt ”
Et plusieurs à sa naissance tressailliront d'allégresse.

(Luc I. 14.)

Mes très chers Frères,

C'est ainsi que l'ange du Seigneur annonçait jadis au vieillard Zacharie la miraculeuse fécondité de son épouse et le fils d'un tel miracle, Jean-Baptiste. “ La naissance de cet enfant, disait-il sera pour un grand nombre une cause d'allégresse. ”

N'y a-t-il pas au fond de ces paroles quelque sens caché ? N'est-il pas permis de voir derrière ces prophétiques accents, l'Esp. St. lui-même plongeant son regard dans la profondeur des

âges et signalant dix-neuf siècles à l'avance l'immense enthousiasme que produiraient un jour chez un jeune peuple d'Amérique le nom et la mémoire du précurseur de Jésus-Christ ? Oui, j'aime à le croire, et ce jeune peuple qui devait tressaillir au nom de Jean-Baptiste, c'est vous ; et ce soudain enthousiasme, prédit par l'Esprit divin, c'est le vôtre : c'est le patriotisme canadien-français.

Le patriotisme ! Voilà donc cette étrange puissance qui en un moment a su remuer toute une nation, qui la rallie autour d'un même drapeau, qui met sur ses lèvres le même chant, dans son cœur le même amour ! La voilà cette puissance sous laquelle un peuple entier se prosterne aujourd'hui devant une même image l'image bénie, vénérée, glorieuse de la patrie !

Puissance souveraine, dominatrice des âmes, je connais ton nom : laisse-moi connaître aussi ta nature, le secret de ta force et de ton empire ! Qu'est-ce donc que le patriotisme ?

Plusieurs peut-être me répondront : c'est quelque chose de mystérieux, d'indéfinissable, de divin. C'est un souffle qui anime, un courant qui électrise, une harmonie qui charme, une voix, la voix profonde et majestueuse de la nation, qui s'élève des champs héroïques du passé, traverse pleine d'enseignement les générations présentes et va frapper de ses échos révélateurs les portes encore fermées de l'avenir. Oui, mes très chers Frères, le patriotisme est tout cela, mais comment ? et que nous dit cette voix, que chante cette harmonie ? d'où part ce courant, ce souffle irrésistible ?

Citoyens de deux sociétés, nous avons deux patries, dépendantes l'une de l'autre comme la terre dépend du ciel, et s'il est vrai de dire que le patriotisme des disciples de Jésus-Christ consiste dans l'ardeur de la foi chrétienne, de l'espérance, de la charité chrétienne, il ne sera pas moins vrai d'affirmer que le patriotisme d'un peuple, du peuple canadien-français en particulier, c'est sa foi nationale, son espérance, son amour national : trois grandes vertus civiques bien dignes assurément de faire en un si beau jour l'objet de nos pieuses et patriotiques considérations.

I

Aucun peuple, mes Frères, n'a été créé sans but, c'est-à-dire sans mission. Les sociétés sont l'œuvre de la Providence, et la Providence est le bras de l'éternelle Sagesse. Or pour qu'une nation poursuive avec gloire le chemin de ses destinées, il faut qu'elle les connaisse, qu'elle les comprenne ; il faut que ces destinées soient là constamment sous ses yeux, comme une force d'attraction, un objet de foi de croyance, de conviction nationale.

Canadiens-Français, à quelles destinées croyez-vous obéir en venant aujourd'hui sous les voûtes de Notre-Dame prier le Dieu des nations ? Quel est en ce moment l'objet de votre foi nationale ?

Ma parole, je le sens, est trop faible, trop indigne de la majesté de ce jour de fête pour servir d'organe à la voix de tout un peuple ;

mais du moins sera-t-elle auprès de vous l'interprète sincère d'une âme convaincue. Je crois, oui, mes Frères, nous croyons que la mission du Canada français est une mission éminemment civilisatrice, parce que finalement et avant tout c'est une mission religieuse.

Il est vrai, tous les peuples concourent infailliblement, même à leur insu, même sans le vouloir, au bien de la religion et de l'Eglise ; mais tous ne sont pas des peuples apôtres. L'auréole sacrée de l'apostolat ne couronne que des fronts privilégiés ! Est-ce manquer à la vérité et à l'histoire que de mettre au front du Canada français cette couronne, et en ses mains ce sceptre pacificateur d'une royauté religieuse ?

Non, mes Frères, loin de là ; l'histoire du passé et le spectacle du présent, la nature même, les traits distinctifs de la nature de la race franco-canadienne, sa position géographique et sociale, tout semble se réunir pour consacrer une si haute et si importante vérité.

Le passé, c'est l'histoire de notre naissance, de nos premiers développements. Deux choses me frappent dans l'origine du peuple canadien-français : la pieuse ambition des fondateurs d'une France nouvelle, et le caractère profondément religieux des premiers colons.

C'est un fait admis de tous que la pensée qui a présidé à la découverte du Nouveau Monde et à la fondation de notre nationalité était une pensée religieuse, que le souffle qui emportait vers des plages inexplorées les vaisseaux de Cartier et de Champlain était un élan de foi et d'amour, l'ardent désir de christianiser cette sauvage Amérique.

Un fait non moins digne de remarque, c'est que les premiers colons, nos pères, furent des hommes d'une foi solide et de grande vertu. On a dit de saint Jean Baptiste que la grâce divine avait purifié son âme, dès le sein maternel *ex utero matris suæ* (Luc I. 15). Nous en pouvons dire autant du peuple canadien-français. Lui aussi, à l'exemple de son auguste patron, a été sanctifié dans le sein de sa mère. Il a reçu le baptême sur le sein de la France catholique, de cette France qui au XVII^e siècle savait encore prodiguer à la généralité de ses enfants le lait de la piété et de la vertu. Remercions Dieu, mes Frères, de ce que la religion ait ainsi entouré notre berceau et formé dès le principe avec la patrie commune un pacte inviolable !

Ai-je maintenant besoin de dérouler sous vos yeux les pages les plus éloquentes de nos annales et d'évoquer ici tant de faits connus, tant de services rendus à l'Eglise par un peuple né d'hier et déjà vieux de gloire ? La voix de nos missionnaires pénétrant jusqu'au cœur des peuplades les plus barbares, notre foi rudement éprouvée mais constante, magnanime, victorieuse, nos évêques imposant à la fière Albion le respect de leurs croyances et revendiquant les droits du chrétien, l'hérésie elle-même réduite

et apaisée, près de quatre-vingts diocèses sortis comme par enchantement du berceau de la colonie, l'élite de nos soldats volant à la défense du Pontife-Roi menacé, nos séminaires versant chaque année sur une large étendue de ce continent des lévites et des apôtres, notre clergé partout digne de lui-même, partout dévoué, généreux et partout respecté, près de lui des citoyens et des hommes d'Etat heureux d'appartenir à l'Eglise et de la servir, le Canada enfin étonnant l'Europe par la vitalité de sa foi, par l'éclat imprévu de la pourpre, par les proportions sans cesse grandissantes de l'élément français, du catholicisme et de sa hiérarchie, voilà, M. F., le spectacle qui s'offre à nos yeux, et dites-moi s'il n'est pas évident que chez nous le drapeau national unit ses triomphantes couleurs à celles du drapeau religieux !

Ajoutons que la nature même de notre peuple en fait une nation souverainement propre à remplir ce rôle providentiel. Ce qu'il faut, en effet, pour répandre, inculquer, populariser la foi chrétienne, c'est le zèle brûlant d'une âme expansive, l'ardeur d'une pensée convaincue. Or pourquoi le taire ? Descendants de la vieille France, d'une nation en qui l'Eglise reposa si longtemps son plus ferme espoir, nous avons, disons-le sans orgueil, hérité des nobles dispositions de notre mère patrie. L'âme tendre, communicative, généreuse du canadien-français semble naturellement faite pour semer les principes de l'Evangile, de même aussi que son attachement au sol, à la vie rurale et agricole lui est un sûr moyen de les conserver.

Du reste, ce glorieux apostolat, notre peuple l'exerce avec l'honneur d'une double fécondité. Dieu merci, l'esprit du mal n'a point tari parmi nous les sources sacrées de la famille. Au contraire, comme elles sont bénies ! comme elles sont fécondes ! Dans quelles merveilleuses proportions la paternité poursuit chaque jour ces pacifiques conquêtes ! Or vous le savez, mes Frères, c'est votre gloire à vous, paternité canadienne veut dire sacerdoce !

Rappelons-nous encore que notre race a été la première à éclairer des lumières du christianisme cette partie du continent américain. Je le demande, pourquoi ce flambeau civilisateur tomberait-il de ses mains ? Sans doute, au delà des frontières, une puissante nation a surgi comme un géant et grandit d'une façon prodigieuse. Le catholicisme peu à peu s'en empare et la pénètre. Mais vouée passionnément au culte de la matière, est-ce sur elle que l'Eglise d'Amérique peut fonder ses meilleures espérances ? Il importe de le remarquer, mes Frères, ce qui après Dieu contribue le plus au soutien et à la diffusion de la foi, ce n'est pas le progrès de l'industrie et l'étonnante force des machines, c'est la suprématie de la raison et du cœur, de l'idée et du sentiment. Eh bien, je ne crois pas m'écarter des bornes de la vérité en disant que le culte de la pensée et des lettres, de ce qu'il y a de plus élevé dans la vraie civilisation constituée, un des plus beaux fleurons de notre couronne nationale,

Aussi l'influence religieuse du Canada français va-t-elle se dilatait de jour en jour. Déjà l'émigration d'un grand nombre de nos prêtres, d'un trop grand nombre de nos frères a imprégné de catholicisme plusieurs centres de la république voisine. Déjà notre foi, volant sur les ailes de la prédication évangélique achève de parcourir comme une traînée lumineuse, l'immense voie canadienne qui traverse ce continent. Un jour viendra où notre race considérablement accrue, forte alors de plusieurs millions, pourra déployer ses paisibles phalanges de l'Est à l'Ouest, de l'Atlantique au Pacifique et commander par le prestige de sa croyance à toute l'Amérique du Nord.

Telle est du moins notre espérance ! Car l'espérance, mes Frères, naît de la foi.

II

Si d'une part nous croyons le Canada français chargé d'accomplir sur ce continent une mission religieuse, de l'autre nous devons espérer qu'il sera fidèle à cette mission. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?

La Providence qui prend soin des individus veille aussi sur les nations ; et si cette vérité n'était déjà surabondamment démontrée, l'histoire seule du peuple canadien français suffirait à l'établir.

Notre nationalité, depuis qu'elle existe a couru deux grands dangers : le danger des armes et le danger du fanatisme anglais. Les armes auraient pu tuer la race française ; le fanatisme d'une race étrangère aurait pu lui faire subir une transformation désastreuse. Or ni l'un ni l'autre de ces obstacles ne l'ont arrêté dans sa marche ou détourné de sa mission.

Après un siècle d'agression et de menaces, le sauvage enterra sa hache de guerre, la barbarie recula devant la civilisation. Longtemps aussi les forces canadiennes tiurent en échec l'invasion anglaise, et si enfin la Providence crut devoir permettre la cession de notre patrie à un pouvoir étranger, ce fut sans aucun doute pour se mieux révéler à nous en soustrayant notre foi aux tristes influences de la révolution française et en protégeant notre faiblesse contre les prétentions du vainqueur.

Bientôt, en effet, aux combats de l'épée durent succéder les luttes de la parole. Il fallait, malgré mille assauts, malgré mille tentatives adverses, conserver à la patrie ses lois, sa langue et ses institutions, à la religion ses droits. Les chances étaient inégales. Grâce à la Providence et à l'énergique attitude de nos pères, la religion triompha : notre langue aussi, cette belle langue française, subsista pure et libre sur les lèvres des Canadiens-Français, et passa chargée d'immortels souvenirs à leurs fils reconnaissants comme une protestation et une défense contre quiconque oserait dorénavant y porter atteinte.

L'action de Dieu sur nous, mes Frères, dans le passé, est donc manifeste. Et s'il nous a guidés, soutenus, défendus jusqu'à ce

jour, comment ne serait-il pas pour l'avenir, le principal appui de nos espérances !

Cependant, celui qui a créé les nations sans elles ne les sauve pas malgré elles. En comptant sur Dieu, le peuple canadien-français doit aussi compter sur lui-même, sur sa propre force, sur sa coopération généreuse et efficace aux volontés divines. Cette force du peuple réside principalement dans ses chefs, c'est-à-dire dans l'autorité civile et religieuse, dans le clergé et les divers représentants de la nation.

J'ai nommé le clergé. Ah ! Vous n'ignorez pas, mes Frères, vous ne pouvez ignorer avec quel dévouement il entend servir son pays, comme il le veut grand et fort, heureux et puissant, comme il le veut surtout sincèrement chrétien, profondément catholique !

La religion ne se contente pas du soin immédiat des âmes et de la sauvegarde directe de leurs intérêts spirituels ! Dans sa tendre sollicitude elle s'intéresse encore à la prospérité temporelle des peuples, en autant que cette prospérité concourt elle-même au bien moral de l'humanité et à la glorification de Dieu.

Aussi l'Eglise du Canada s'empresse-t-elle de bénir, d'encourager tous les efforts tentés par nos gouvernements pour accroître sans nuire aux autres races et, par de légitimes mesures, l'influence française en Amérique. Bien plus, que ne fait-elle pas elle-même afin d'assurer le succès de ces efforts ! Il y a des prêtres qui, sous la direction de nos sages et vénérés pasteurs, consacrent leur vie entière, une vie consumée par le zèle du plus fervent patriotisme, aux œuvres vraiment nationales de la colonisation et de l'agriculture en ce pays.

C'est l'Eglise, mes Frères, qui aide l'Etat : l'Etat de son côté doit travailler pour l'Eglise.

Aussi longtemps que les chefs de la société au Canada sauront apprécier les bienfaits de cette féconde harmonie, aussi longtemps que nos hommes d'Etat catholiques verront dans l'Eglise de Jésus-Christ une institution supérieure qui n'a en vue que le plus grand bien de l'homme et qui pour le procurer dispose des lumières et de l'assistance divines, les faveurs de la Providence nous seront assurées, solide et inébranlable sera le fondement de nos espérances nationales.

III

J'ai dit qu'il faut croire aux destinées de son pays ; qu'il faut espérer pour son avenir. Ce n'est pas tout ; notre foi serait morte notre espérance vaine, toutes ces démonstrations par lesquelles vous célébrez avec tant de pompe et à si juste titre la présente fête ne laisseraient après elles que l'écho de cymbales retentissantes, *cymbalum tinniens*, si vos cœurs n'étaient animés par le souffle qui inspire les grands et nobles dévouements, par l'amour de la patrie.

Où, l'amour éclairé, ardent, désintéressé de son pays, voilà le

troisième et principal élément du vrai patriotisme, *Major autem horum est charitas.*

Je ne vous ferai pas l'injure, mes Frères, de définir devant vous en ce jour et du haut de cette chaire canadienne ce que c'est qu'aimer sa patrie.

Cette définition, nos ancêtres l'ont écrite en lettres de sang dans les pages de notre histoire : ils l'ont gravée en caractères de feu dans le cœur de leurs enfants. Aimer le Canada, semblent-ils nous dire du fond de leurs tombeaux, c'est vouloir que la croix plantée à Stadaconé et à Hochelaga s'avance triomphante par le Nord de l'Amérique et rallie bientôt à ses pieds un peuple nombreux. Aimer le Canada, c'est le préférer à tout intérêt privé et savoir, quand il le faut, lui sacrifier son propre bien. Aimer le Canada, semblent s'écrier d'une voix plus touchante encore d'héroïques soldats, de généreux martyrs, aimer le Canada, c'est mourir pour lui !

En vérité, l'amour de la patrie, quand il s'unit dans un cœur à l'amour de Dieu, est plus fort que toutes les armées, plus puissant que la mort. C'est ce sentiment qui dévorait l'âme des fondateurs et des principaux défenseurs tant politiques que religieux de notre nationalité, et qui les faisait triompher de tous les obstacles ; c'est ce sentiment qui nous fera travailler nous-mêmes d'une manière efficace aux progrès et à la véritable grandeur de ce pays.

Sachons d'abord lui prêter le secours de nos prières. Dieu exauce les nations qui lèvent vers lui leurs mains suppliantes. Et puis, efforçons-nous d'accomplir avec une scrupuleuse fidélité tous nos devoirs de chrétiens et de citoyens. Car vous le savez, le bonheur d'une société résulte essentiellement de l'heureux fonctionnement de toutes ses parties. Enfin que l'amour national ce ciment des peuples, maintienne toujours unis les éléments multiples et dispersés de notre race ! Nous sommes frères par le sang, frères par la religion, frères par le lien d'aspirations communes et d'intérêts communs. Eh bien, fraternisons.

Très chers compatriotes que l'ardeur d'un noble patriotisme réunit aujourd'hui en cette grande cité de Montréal, dans l'enceinte de ce temple, le plus spacieux de notre pays, et qui s'honore de la haute dignité d'un prélat dont les travaux et les mérites ont été reconnus, consacrés, doublement récompensés par la suprême autorité du vicaire de Jésus Christ, vous représentez ici le peuple canadien français. Vos yeux sans doute cherchent l'autel de la patrie. Regardez : la religion vous montre le sien. Religion et patrie n'ont qu'un seul et même autel. A genoux aux pieds des augustes tabernacles, en face du ciel et de la terre vous prononcerez, j'en suis sûr, du plus profond de vos cœurs, votre *credo* national, ces trois actes de foi, d'espérance et d'amour par lesquels respire, pour ainsi parler, l'âme des peuples. Après cela, croyez-le, votre patriotisme se relèvera plus fort, plus ardent.

plus généreux. Vous sortirez d'ici riches de lumières et de grâces nouvelles, pleins d'un nouveau courage, fiers d'emporter avec vous un drapeau tout chargé de promesses de l'avenir, béni de Dieu, béni de l'Église. A. S.

Le pèlerinage des dames au Sacré Cœur de Jésus à Lanoraie et à Boucherville, a eu lieu lundi dernier et a été remarquable tant par le grand nombre des dames—500 environ—qui y ont pris part, que par le bon ordre, le recueillement, la piété qui n'ont cessé de régner parmi tous les membres.

A Lanoraie, où a été célébré le saint sacrifice de la messe vers dix heures, il y a eu quatre cents communions.

Diocèse de London, Ont. — La mission fondée par le Rév. Père Wagner, à Windsor, Ont., pour la conversion des nègres, continue à faire des progrès. Nous apprenons que le 28 de juin dernier, une dizaine d'enfants de ceux qui fréquentent l'école de la mission ont eu le bonheur de recevoir le saint baptême. Ce qui porte à quarante le nombre total d'enfants baptisés, depuis l'ouverture de l'école au mois de janvier dernier. Le succès obtenu par cette mission est certainement quelque chose de remarquable ; et pour peu que le Père Wagner reçoive de la part d'un public charitable, l'encouragement que mérite la belle œuvre qu'il a entreprise, nous recevrons bientôt des nouvelles plus consolantes encore de la mission nègre de Windsor.

L'Université catholique du Canada.

Par l'établissement d'une faculté des arts à Montréal, l'Université Laval, l'Université catholique, vient de compléter son organisation.

Désormais, au point de vue universitaire, notre pays, si jeune encore, et dont la population catholique s'élève à peine à un million et demi, n'a rien à envier aux nations les plus favorisées, et il se trouve même en devancer plusieurs autres. La Belgique, en effet, n'a qu'une université catholique ; la France en a vu cinq se fonder, mais, de ces cinq, une seule est parvenue à se compléter, et notre puissante voisine la république américaine n'en est encore qu'à la formation de son université, à laquelle travaillent avec le plus grand zèle ses vénérables évêques.

Le Canada doit être justement fier de son université qui le place si haut parmi les nations catholiques ; mais il doit surtout être éternellement reconnaissant aux Souverains-Pontifes qui ont toujours prodigué à cette université les marques les plus éclatantes de leur sollicitude.

En voulant l'établissement d'une université catholique au Canada, en lui accordant leurs faveurs et leurs bénédictions, en or-

Donnant aux fidèles de lui venir en aide et de travailler à son développement, les illustres Papes, Pie IX et Léon XIII, n'ont fait que suivre les traditions constantes de l'Église. Partout et toujours, en effet, quand elle a été libre, l'Église se mettant à la tête du mouvement scientifique et littéraire, a tenu à fonder des universités ; c'est elle qui créa cette université de Paris dont l'éclat illumina le monde ; c'est elle qui établit la fameuse université d'Oxford ; c'est elle qui a doté la Belgique de cette université de Louvain si remarquable et si célèbre ; c'est elle enfin qui, malgré les assauts incessants qu'elle subit en France, y a fondé plusieurs universités, qui, si elles n'ont pas toutes eu un égal succès, exercent toutes du moins une même influence salutaire.

Soyons donc heureux et fiers de l'établissement de notre université catholique ; marquons comme une date importante pour notre pays sa fondation définitive ; et remercions la Providence de ce nouveau bienfait par lequel elle nous continue si manifestement sa protection.

* * *

Nous donnons ci-dessous le rapport lu par M. le vice-recteur Marcoux, à l'occasion de la clôture des cours de l'année académique de l'Université Laval et de l'inauguration de la faculté des arts ; puis le discours de M. l'abbé Colin, S.S., doyen de cette faculté. Dans le prochain numéro nous publierons le discours de M. l'abbé Bruchési, professeur d'apologétique chrétienne.

*Rapport de M. le vice-recteur de l'Université Laval à Montréal
pour l'année 1886-1887, à la séance de clôture
de l'année académique.*

M. le vice-recteur passe d'abord en revue les travaux académiques de l'année écoulée ; il parle des trois facultés de théologie, de droit et de médecine, dont les cours ont été suivis par un plus grand nombre d'élèves, il montre la valeur de l'école vétérinaire française de Montréal, agrégée à la faculté de médecine, puis il continue en ces termes :

“ En venant nous établir à Montréal, sur la décision du Saint-Siège, notre intention a toujours été d'organiser dans cette grande métropole une institution de premier ordre et de profiter de toutes les circonstances favorables pour compléter notre œuvre. Divers obstacles, comme la Providence en ménage toujours aux grandes entreprises, avaient retardé notre marche dans la voie du progrès et ne nous avaient pas permis de nous développer comme nous le désirions. Nous voyions à nos côtés une grande université plus ancienne, il est vrai, mais plus favorisée que nous, embrasser dans sa puissante organisation toutes les branches des connaissances humaines : le droit, la médecine, les lettres et les sciences ; nous constations d'un autre côté les efforts louables de la province d'Ontario pour donner une nouvelle impulsion à

l'enseignement universitaire et grouper autour de l'université de Toronto toutes les universités sœurs, dans le but d'unir toutes les forces vers un but commun ; et nous nous demandions si nous aussi nous ne devons pas marcher de l'avant afin de ne pas rester en arrière.

“ Ces réflexions, le séminaire de Saint-Sulpice les faisait en même temps que nous. Aussi, dès les premières ouvertures, nous n'eûmes pas de peine à nous entendre sur les moyens à prendre pour arriver au résultat désiré. Le collège de Montréal fut de suite affilié et, cette année même, quinze élèves de rhétorique ont affronté les épreuves du baccalauréat. Avec la permission et l'approbation de Mgr l'archevêque, l'établissement d'une faculté des arts fut décidée et aujourd'hui, grâce au concours efficace du séminaire de Saint-Sulpice, nous avons la satisfaction de vous offrir une organisation qui, sans être parfaite, possède cependant des éléments de succès incontestables. Et d'abord nous ne sommes pas limités dans le choix de nos professeurs ; nous pouvons faire appel à tous les talents, à tous les dévouements, qu'ils se cachent sous l'habit religieux ou ecclésiastique, ou qu'ils se rencontrent dans une position quelconque de la société ; en un mot, nous voulons choisir nos professeurs dans le clergé séculier et régulier et parmi les laïques.

“ La faculté des arts comprend deux parties : les lettres avec l'histoire et la philosophie, et les sciences. Cette section des sciences nous ne pouvions l'organiser d'une manière pratique sans nuire à une institution florissante : l'École polytechnique de Montréal, et nous ne voulions à aucun prix entrer dans cette voie.

“ Des ouvertures furent faites par nous à M. le surintendant de l'Instruction publique, à M. le principal de l'École polytechnique, au gouvernement Ross et aux Commissaires d'écoles catholiques de Montréal, afin d'arriver à une entente, si c'était possible ; et je suis heureux de le dire, nous rencontrâmes partout des personnes extrêmement bien disposées.

“ MM. les commissaires consentaient volontiers à abandonner le contrôle de l'École polytechnique à l'Université Laval ; M. le principal de l'École et M. le surintendant concouraient pleinement dans ces vues et le gouvernement Ross passait un ordre en conseil pour ratifier cet arrangement et faire amender la loi en conséquence. Le gouvernement Mercier a bien voulu donner suite à ces procédés et a fait passer un “ acte concernant l'École polytechnique ” qui règle le nouvel état de choses.

“ L'École polytechnique de Montréal sera donc à l'avenir une partie intégrante de l'Université catholique de cette province et jouira de ses privilèges. Tout en gardant son caractère d'école spéciale elle se trouve maintenant annexée à la nouvelle faculté des arts de l'Université Laval à Montréal et complète notre organisation en nous mettant à cet égard sur le pied des grandes universités.

“ Ces progrès réalisés, messieurs, il faut les considérer comme le développement naturel d'une institution destinée à marcher à la tête du mouvement intellectuel et à rendre des services éminents à Montréal et à tout le pays en général.

“ Qu'il me soit permis de remercier ici publiquement toutes les personnes qui ont donné leur concours à l'organisation de la faculté des arts et à l'annexion de l'École polytechnique à cette même faculté.

“ Ce devoir rempli, il me reste à faire connaître les professeurs distingués de la nouvelle faculté des arts (1).

“ M. l'abbé Colin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, a bien voulu accepter la chaire de littérature latine et consentir à occuper la charge de premier doyen de la faculté.

“ Les messieurs de Saint-Sulpice veulent bien mettre à notre disposition leurs salles du Cabinet de Lecture paroissial pour y donner les cours réguliers et publics de la faculté des arts lesquels commenceront au mois d'octobre prochain.

“ L'École polytechnique conserve son personnel et son organisation propre et reste au Plateau, MM. les commissaires d'écoles s'engageant à nous fournir gratuitement le local pendant quelques années.

“ Ainsi les cours de l'Université Laval se donneront l'année prochaine dans trois et même dans quatre endroits différents : la théologie au grand séminaire où elle restera toujours, le droit et la médecine dans le vieux château de Ramezay, l'École polytechnique au Plateau et les autres cours de la faculté des arts au Cabinet de Lecture paroissial. Evidemment cet état de choses anormal ne durera pas longtemps et nous fera hâter les constructions projetées sur la rue Sherbrooke.

“ Le concours ouvert l'automne dernier aux architectes du Canada et des Etats Unis pour la préparation des édifices universitaires a été fermé au 1er mai dernier. Dix architectes ont envoyé des projets qui sont entre les mains des juges du concours. Ces derniers ont la mission d'examiner les plans soumis et de décider quels sont les trois projets qui réunissent au plus haut degré les qualités requises par le programme du concours et qui, par conséquent, ont droit aux trois prix offerts. Cet examen doit se faire avec diligence et nous espérons être bientôt en mesure de proclamer les heureux concurrents.

“ Il restera ensuite à arrêter un plan définitif et à demander des soumissions pour la construction d'une partie des édifices d'abord. Tel est le programme que nous nous sommes tracé et que nous nous proposons de réaliser le plus tôt possible.

“ Mesdames et Messieurs, l'établissement d'une université est une œuvre gigantesque et il faut pour la mener à bonne fin disposer de capitaux énormes. Dans les autres pays, ou ce sont les gouvernements qui dotent et soutiennent ces institutions, par

(1) Les noms de ces professeurs ont été donnés dans le numéro précédent.

exemple au Chili où l'université reçoit une subvention annuelle de \$100,000 ; ou bien ce sont les millions de quelque fortune colossale qui sont magnifiquement employés à faire surgir, comme par enchantement, quelqu'un de ces foyers de science et de lumière, comme on en voit plusieurs aux Etats-Unis ; ou encore ce sont les souscriptions de tout un peuple qui réussissent à fonder des établissements de ce genre, comme cela s'est fait en France depuis la loi de 1875.

“ Mais des cinq universités qui ont surgi alors comme une explosion du sentiment catholique, une seule a réussi pleinement et a coûté jusqu'ici deux millions de piastres ; un troisième million est jugé nécessaire pour compléter l'œuvre.

“ L'expérience est faite maintenant, et il reste acquis à l'histoire qu'on a trop divisé les forces catholiques de France, et qu'une seule université bien fondée eût mieux valu que plusieurs en souffrance. Dans la province de Québec, ceux qui savent ce que doit être une université digne de ce nom, comprennent qu'une seule institution de ce genre est amplement suffisante pour longtemps.

“ Lorsqu'en 1852, le séminaire de Québec, sur les instances renouvelées de tout l'épiscopat de la province, consentait à fonder une université, il tentait certainement une entreprise téméraire et bien au-dessus de ses forces, s'il ne comptait pas sur des secours extérieurs et sur le concours de tous les catholiques de la province. Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer et de discuter ici, ce concours de toutes les forces a fait malheureusement défaut, il faut l'avouer ; et nous avons passé une bonne partie de notre existence à défendre nos droits et privilèges attaqués par des personnes de bonne foi, mais partant d'un faux principe ; car, lorsqu'une institution n'est pas parfaite, on tâche de l'amender et non de la détruire.

“ Aujourd'hui tout le monde admet le principe d'une seule université catholique et le temps n'est pas éloigné où l'on sentira le besoin de faire de cette université une grande institution provinciale qui ralliera toutes les forces vives du pays et toutes les sympathies. Ce moment fortuné, nous l'attendons avec confiance, et il ne peut tarder à venir, en dépit de certains malentendus qui n'ont pu être évités, malgré tous nos efforts. On finira par comprendre qu'il est mieux et plus utile dans l'intérêt des institutions, comme dans l'intérêt public, de travailler de concert au lieu de se combattre.

“ Pour ma part, j'ai la satisfaction d'avoir cherché franchement et avec satisfaction cette union des cœurs et des volontés que le Saint Siège nous demande à tous, et je suis bien décidé à marcher toujours dans la même voie, persuadé que c'est l'œuvre de la Providence.

“ Que tous les hommes de cœur, que tous les patriotes sincères, que tous les catholiques convaincus se donnent la main et en peu

de temps nous pourrons accomplir des merveilles, régler des difficultés qui paraissaient insurmontables à première vue, et donner à notre enseignement supérieur et universitaire un essor nouveau. ”

* * *

Discours sur les Lettres et les Sciences par Monsieur L. Colin, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, Doyen de la Faculté.

—
20 juin 1887.

Messieurs,

L'édifice social ne se construit pas tout d'une pièce. Une fois son plan tracé et ses fondements établis, il s'élève par degrés successifs, montrant d'abord ses grandes lignes ; puis viennent les lois qui ajustent et proportionnent les matériaux, en même temps que la religion, du faite à la base, dans l'ensemble et dans les détails, cimente et consolide toutes les parties ; et, quand la structure est achevée, arrivent bientôt des mains diverses qui, les unes embellissent de decorations les murailles et les voûtes, les autres apportent dans le monument les richesses de la nature. Ce sont les lettres et les sciences, qui commencent à prendre dans la société leur brillant essor.

Cette loi du progrès des nations est celle du peuple canadien.

Aujourd'hui que la population couvre le sol, que cette population, grandissant toujours, riche d'industrie, plus riche encore par sa foi et par ses mœurs, forme un peuple jeune mais plein d'avenir et de vigueur, il est temps que l'aiglon, devenu fort, levant la tête au-dessus de son aire et ouvrant les ailes, s'élance à travers les sphères supérieures, qu'il aille se plonger dans les régions de la lumière, et que là, d'en haut, embrassant du regard l'étendue de l'horizon qui marque son domaine, il se mette à parcourir du vol, pour en prendre connaissance, les différentes parties de son empire.

Le progrès matériel, en effet, n'est pas tout pour un peuple. Après l'apaisement des premières préoccupations qui regardent l'existence, il reste au fond de sa nature de puissantes aspirations d'un ordre élevé, qui tendent à se faire jour à la surface et auxquelles il a besoin d'obéir. Il lui faut le beau et le vrai. Et l'amour inné qu'il en conçoit, en donnant des ailes à l'âme la rendent capable d'élans sublimes et de hardiesses étonnantes.

D'abord, en montant aux sources du beau, l'âme y apprend l'art de la mesure et de la proportion et surtout y puise le goût de l'harmonie, et ce goût une fois déclaré en elle, rien n'égale l'inclination qu'elle éprouve à reproduire par le langage les charmes dont elle jouit. Alors, se fonde la littérature, et c'est dans la littérature que chaque peuple renferme les images, les sentiments et les idées qui lui sont propres. C'est comme la draperie délicate et brillante sous laquelle il exprime sa vie et ses croyances, ses

mœurs et ses relations sociales. C'est le riche et merveilleux symbole par lequel le poète fait éclater le feu de ses conceptions et la vivacité de ses figures, l'orateur, en conquérant, subjugué les esprits et entraîne les cœurs, l'historien sème d'agrémens tous ses récits, le philosophe revêt d'attraits aussi bien ses arides raisonnemens que ses spéculations ardues. Admirable miroir où se peint si nettement la physionomie nationale, que la littérature est l'expression de la société au même titre que le style est l'homme. Aussi, chaque société a-t-elle sa littérature, et le peuple canadien doit-il avoir la sienne comme il a sa physionomie particulière. Et puisque la beauté de la littérature est dans l'harmonie des parties du langage et, avant tout, dans leur vérité, la nation, ici, jouissant déjà d'une riche possession de la vérité, jugez jusqu'à quelle beauté peut un jour parvenir la littérature canadienne.

De leur côté, les sciences naissent de l'amour du vrai. Et si chercher à bien dire ce que l'on sait est chose honorable, tendre à connaître toujours davantage est plus glorieux encore.

Par l'expression du beau l'homme, disons-le, s'ennoblit, mais les sciences le font souverain.

Le champ des spéculations, depuis longtemps exploité en tout sens, a fourni à l'humanité une somme de vérités qui demeurera à jamais l'impérissable trésor des générations. Ce n'est pas dans cette direction que se portent aujourd'hui les efforts de l'intelligence. Le caractère de notre siècle est de donner ses préférences aux études de la nature. Mais comme cet objet se fractionne en une multitude de branches, il en résulte que le nombre des sciences croît dans la même proportion. Vous dire toutes celles qui se rapportent à nous-mêmes, à notre origine, à notre organisme et à notre histoire, toutes celles qui regardent notre globe ou les êtres dont il est la demeure, toutes celles qui traitent des astres et des forces en général, de la constitution des corps, des agents physiques, des propriétés et des combinaisons chimiques, toutes celles qui se rattachent au calcul des nombres et aux théories des grandeurs, ce serait une énumération trop longue pour convenir à notre cadre. Mais, toutes ces sciences apparaissent soumises et rangées devant l'homme, semblables à un peuple de lumière sur lequel il promène son intelligence avec un frémissement de vainqueur. Ce sont là ses conquêtes, celles qu'il a faites au prix d'infatigables travaux, soit en fixant dans l'immensité par ses calculs astronomiques, le lieu d'une planète inconnue que ne tarde pas à voir contrer le télescope, soit en recherchant la formation et les révolutions de la terre par la géologie, l'étendue de ses richesses par la minéralogie, ses fossiles et l'âge de ses couches successives par la paléontologie, soit en étudiant la parenté des races humaines et en tenant en échec les adversaires de l'unité de notre espèce par l'anthropologie, soit en scrutant les mystères de la vie par la physiologie et la zoologie, soit en dérochant à l'Égypte et à l'antique Orient les secrets de leurs monu-

ments et de leurs inscriptions par la philologie comparée, la haute archéologie et l'épigraphie. Il aime à voir s'éloigner chaque jour par de nouveaux succès les limites de son royaume. Il se rend compte des infiniment petits peuplant par myriades l'air qu'il respire, ainsi que des infiniment grands qui errent et roulent au-dessus de sa tête. Ni les uns, ni les autres ne l'effraient. Sa pensée dominatrice allant de l'infusoire où commence la vie au mammifère où elle atteint sa perfection, et des vibrations de la chaleur jusqu'à la gravitation des systèmes solaires, il s'élève au-dessus des mondes, les embrasse dans une même synthèse, démêle du milieu des effets multiples qui le frappent la simplicité des lois de l'univers, et de l'innombrable variété des êtres les types primordiaux qui président à leur existence, puis adorant, en s'approchant d'elle, la Sagesse créatrice dans ses plans à la fois simples et féconds, il sent que ces masses gigantesques, à chaque instant prêtes à l'écraser, il les dépasse et qu'il n'a que Dieu pour maître.

Sa passion de la souveraineté est satisfaite. Il monte par la science vers l'infini.

En face de cette prodigieuse activité des esprits, de ce mouvement irrésistible qui entraîne notre siècle, le Canada ne peut pas demeurer spectateur indifférent. Catholiques, nous avons des droits acquis à la culture des lettres et des sciences. Les lettres sont filles de l'Église, les sciences en sont le cortège d'honneur et l'appui glorieux. Nous devons apporter notre part d'action coopérative à ce grand progrès intellectuel. Assis près des autres peuples sur la barque humaine en exploration incessante de pays nouveaux et de rivages inconnus, il nous faut, nous aussi, donner notre coup de rame dans ce voyage des découvertes où le courant de la civilisation nous emporte tous indistinctement.

Toutefois, ne l'oublions pas, à côté des grandeurs qui l'élèvent, l'homme a des faiblesses qui l'humilient, et aux forces intérieures qui le poussent en haut s'opposent en lui des tendances qui l'attirent en bas ; ce qui explique pourquoi la civilisation aboutit chez les uns à la grandeur, chez d'autres à des ruines ; pourquoi il est une littérature qui conserve et orne les mœurs et il en est une autre qui les corrompt ; pourquoi il est une science qui, au lieu de rendre hommage à la vérité, la blasphème et s'en va ensuite tristement échouer contre l'écueil du scepticisme ou du matérialisme. " Il faut, s'écrie l'un de nos célèbres docteurs, que la foi devienne savante et que la science reste fidèle. " (Clém. d'Alex. Strom. 1. 2. 4.) Cette parole nous dit tout.

Donc, lettres et sciences, venez, prospérez, jetez l'éclat de vos lumières sur cette terre fertile et généreuse du Canada ; mais venez pour y glorifier notre foi et y faire grandir avec vous les mœurs et la vertu. Soyez pour nous un bienfait et non un péril, une splendeur et non un sujet d'abaissement, un flambeau qui nous éclaire et non une lueur qui nous égare, un secours à notre faiblesse et non un principe qui achève de nous dissoudre. Let-

tres, sciences, restez fidèles, c'est notre besoin et c'est votre devoir. Issues des sources éternelles du vrai et du beau et données pour compagnes à notre nature afin de charmer notre exil, restez fidèles, ne nous menez jamais par de perfides éblouissements sur les routes fatales du faux progrès. Mais cette fidélité vous rend nécessaire la place qui vous est marquée d'avance. Cette place, elle est au sein de cette docte assemblée, parmi ces honorables Facultés, qui vous ouvrent leurs rangs et accueillent cordialement en vous les deux branches dont se compose la Faculté des arts ; cette place, que réclame votre sécurité et, je dirai, votre indépendance, elle est à côté de ces illustres représentants du droit et de la médecine, dans l'Université catholique, à l'ombre des dogmes de la théologie, sous la protection suprême du Pontife infaillible de Rome. C'est là que vous veulent notre bien et le vôtre.

Cependant, messieurs, une objection vous frappe sans doute. L'Eglise par sa doctrine et ses principes n'est-elle pas un obstacle à l'élan de la pensée et au développement des sciences ?

C'est l'accusation du rationalisme ; mais cette accusation est-elle fondée ?

Les lettres ont-elles, nulle part, été plus florissantes que dans l'Eglise ? Et les sciences, où ont-elles rencontré plus de faveur ? Qu'est-il besoin de vous rappeler les noms des grands poètes, des grands philosophes, des grands mathématiciens, des grands géologues, des grands astronomes qui ont illustré le catholicisme ? Tous ces génies, l'Eglise, en les éclairant de sa foi, les a-t-elle empêchés de penser ?

Mais de plus, d'où vient que les efforts séculaires de l'antiquité, même la plus policée, n'ont abouti qu'à des défaillances et à de perpétuels découragements ; et d'où vient, au contraire, que depuis les lumières du christianisme, la civilisation a constamment marché et continue encore de marcher en avant, on peut dire, sans arrêt ? Pourquoi ce contraste, sinon que l'antiquité, toujours incertaine sur les points vitaux de l'humanité, et toujours en recherche sur ces points, est retombée sans fin dans l'abîme des mêmes erreurs, tandis que les peuples chrétiens, sûrs de leur foi et fermement appuyés sur ses dogmes, n'ont eu et n'ont encore qu'à avancer chaque jour de conquête en conquête ?

Au reste, quelle est la science que l'Eglise ait à redouter et qu'elle veuille restreindre ? Est-ce la philologie, est-ce l'exégèse ? Mais elles ne cessent d'apporter des triomphes à la foi. Sont-ce les investigations portées à travers l'Égypte ou l'Assyrie. Mais tout à tour elles viennent confirmer quelque partie de la Bible. Est-ce l'anthropologie ? Mais elle désarme l'incrédulité elle-même sur la grave question de l'unité de l'espèce humaine. Est-ce la paléontologie ? Mais ses faunes et ses flores étagées à des époques diverses prouvent l'intervention de l'acte créateur, et en dépit de la sélection imaginée par Darwin et malgré le crâne

humain tiré des fouilles de la Californie et deux autres crânes encore, elle défie l'impiété, de l'aveu tout récent du savant protestant Güttiler, de prouver que l'origine de l'homme remonte à plus de 6,000 ans. Est-ce l'astronomie, est-ce la mécanique ? Mais des grands problèmes sur l'échange et la conservation des forces vives, on est induit à conclure que tous les mouvements de l'univers sont dus à un premier moteur, au-dessus de la nature. Et ce moteur, c'est Dieu.

Quelle est donc la science que n'accepte point l'Eglise ou dont elle enchaîne la liberté ? Au fond, l'Eglise n'enchaîne aucune science. Et s'il est une liberté qu'elle condamne, celle-là, messieurs, j'en suis sûr, vous ne la voudriez pas pour vous, aucun catholique ne la voudrait pour lui. C'est, selon le mot de Balmès, la *liberté des extravagances*. Que plusieurs se croient maintenant offensés par l'Eglise, c'est leur affaire ; mais avouons, au moins, que leur accusation contre elle est de peu de valeur.

Laissons dire et allons en avant. Ce que, depuis des siècles, l'Eglise a fait, pour le progrès des sociétés, par ses grands corps universitaires, nous le savons. C'est encore par ces vastes centres de lumières, où toutes les connaissances intellectuelles viennent s'unir en faisceau, que, profitant de son indépendance, elle reprend sa marche civilisatrice à la tête du genre humain.

Le Canada, digne émule des pays de l'Europe et devançant déjà la célèbre république qui l'avoisine, possède maintenant au complet son université catholique. L'organisation, sans être encore achevée dans les détails, existe cependant dans ses parties principales. Et bientôt, à Montréal comme à Québec, cette magnifique institution que bénit la main et patronne le génie de Léon XIII, sera en exercice dans toutes ses branches, en théologie, en droit, en médecine, dans les lettres et les sciences. Ce sera un ravissant spectacle offert à nos regards. Les vérités partielles qu'atteignent nos intelligences, mais que dans l'université catholique la religion inspire et dirige, loin de nous attrister par leurs coupables écarts, par leurs luttes aveugles ou leurs révoltes insensées, on les verra, s'élevant lumineuses dans l'unité, s'allier par le sommet aux vérités de la foi et par elles à la Vérité première, et toutes ensemble former le flambeau civilisateur qui éclairera la nation sur les voies glorieuses du progrès. Ce sera le vaste foyer d'où soufflera ce vent chaud, dit M. de Maistre, qui soulève les âmes. Plus que jamais les grands sentiments s'enflammeront, les grandes pensées feront éclosion, l'honnêteté marchera avec l'utile, la vertu avec l'industrie, l'intégrité des principes avec la prospérité matérielle, et ainsi, la civilisation canadienne n'étant exposée ni au mouvement rétrograde qu'amène l'individualisme de l'intérêt ou de la passion, ni à l'état stationnaire qu'engendre la froide contrainte, on assistera à la course progressive d'une puissante vie sociale qui se perfectionne en allant à Dieu.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
1^{er} Mach. XII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Léocadie Paré.—C. Doslan, ép. Delany.—Albina Paquette.—C. Béland,
ép. Ménard.—E. Chartier, ép. Landry.—Thomas Abbey.—C. Sweney, ép.
Traffard.—Marcelline Racine.—Marguerite Latulippe.—Joseph Trudel.—
F. St-Germain.—D. Vaillancourt, ép. A. Prudhomme.—J. Groulx, ve
cavalier.—Pierre Augé.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la maille ordinairement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifi-
ces publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRES** en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFE, pour les communautés religieuses et les pensionnats.

377. RUE SAINTÉ-CATHERINE, MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER.

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des medecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromes, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENGAGEMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal,

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; ga rantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

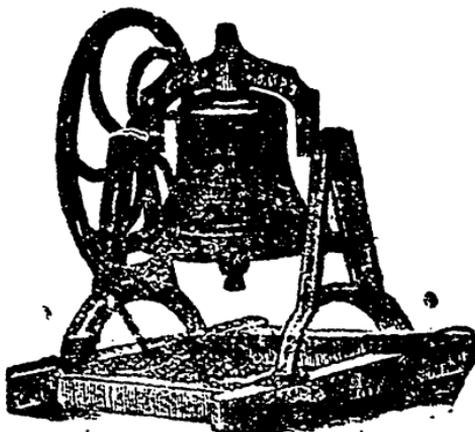
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556, Rue LaGauchetière

MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE.

Les tirages mensuels ont lieu le Troisième Mercredi
de chaque mois.

LA VALEUR DES PRIX QUI SERONT TIRÉS LE

MERCREDI, 20 JUILLET 1887,

SERA DE

\$60,000,00

COUT DU BILLET

PREMIERE SERIE \$1.00

DEUXIEME SERIE 25 cts

DEMANDEZ LE CATALOGUE DES PRIX

LE SECRÉTAIRE,

S. E. LÉFEBVRE,

No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

MORIN POUR LAMPES DE SANGUIAIRES.
DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.
DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE,

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON,

No 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS

TORONTO.

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement
et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc Service prompt
HURTEAU & FRERE,
92 Rue SANGUINET. MONTREAL